

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ACCELERATOR DY 070

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	29.05.2020	400001007704	05.12.2018
			Date de la première version publiée:
			05.12.2018

Date d'impression 18.09.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	: ACCELERATOR DY 070
Numéro d'Enregistrement REACH	: 01-2119979544-23
No.-CAS	: 616-47-7
No.-Index	: 613-035-00-7
No.-CE	: 210-484-7

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Autre procédé ou activité

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	: Huntsman Advanced Materials (Europe)BVBA
Adresse	: Everslaan 45 3078 Everberg Belgique
Téléphone	: +41 61 299 20 41
Téléfax	: +41 61 299 20 40
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS	: Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:

ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0 825 812 822
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 32 36 36
PARIS: 01 40 05 48 48
RENNES: 02 99 59 22 22
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47
EUROPE: +32 35 75 1234
France ORFILA: +33(0)145425959
ASIA: +65 6336-6011
China: +86 20 39377888
+86 532 83889090
India: + 91 22 42 87 5333
Australia: 1800 786 152

ACCELERATOR DY 070

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	29.05.2020	400001007704	05.12.2018
			Date de la première version publiée:
			05.12.2018

Date d'impression 18.09.2020

New Zealand: 0800 767 437

USA: +1/800/424.9300

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Toxicité aiguë, Catégorie 4	H302: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë, Catégorie 3	H311: Toxique par contact cutané.
Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1B	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger	: H302	Nocif en cas d'ingestion.
	H311	Toxique par contact cutané.
	H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence	: Prévention:	
	P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Intervention:

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC

ACCELERATOR DY 070

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	29.05.2020	400001007704	05.12.2018
			Date de la première version publiée:
			05.12.2018

Date d'impression 18.09.2020

P361 + P364

LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Nom de la substance	: ACCELERATOR DY 070
No.-Index	: 613-035-00-7
No.-CE	: 210-484-7

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Concentration (% w/w)
1-Mthylimidazole	616-47-7 210-484-7	>= 90 - <= 100

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

Conseils généraux	: S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
En cas d'inhalation	: En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
En cas de contact avec la peau	: Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.

ACCELERATOR DY 070

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	29.05.2020	400001007704	05.12.2018
			Date de la première version publiée:
			05.12.2018

Date d'impression 18.09.2020

Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital. Enlever les lentilles de contact. Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

ACCELERATOR DY 070

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	29.05.2020	400001007704	05.12.2018
			Date de la première version publiée:
			05.12.2018

Date d'impression 18.09.2020

d'extinction

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ACCELERATOR DY 070

Version 1.1 Date de révision: 29.05.2020 Numéro de la FDS: 400001007704 Date de dernière parution: 05.12.2018
Date de la première version publiée: 05.12.2018

Date d'impression 18.09.2020

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
- Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entrée interdite à toute personne étrangère au service. Défense de fumer. Conserver dans un endroit bien ventilé. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.
- Précautions pour le stockage en commun : Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la section 10 de cette FDS.
- Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 8A, Matières dangereuses corrosives, combustibles
- Température de stockage recommandée : 2 - 40 °C
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Stable dans des conditions normales.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
1-Mthylimidazole	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à long terme	1,47 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à long terme	0,42 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
---------------------	---------------------------------	--------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ACCELERATOR DY 070

Version 1.1 Date de révision: 29.05.2020 Numéro de la FDS: 400001007704 Date de dernière parution: 05.12.2018
Date de la première version publiée: 05.12.2018

Date d'impression 18.09.2020

1-Mthylimidazole	Eau douce	0,1 mg/l
Remarques:	Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,01 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	1 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	590 mg/kg
	Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	6,95 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	0,695 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Sol	1,26 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains
Matériel : caoutchouc butyle
Délai de rupture : > 8 h

Matériel : Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle)

Matériel : Caoutchouc nitrile
Délai de rupture : 10 - 480 min

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

ACCELERATOR DY 070

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	29.05.2020	400001007704	05.12.2018
			Date de la première version publiée:
			05.12.2018

Date d'impression 18.09.2020

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	: liquide
Couleur	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Odeur	: légère
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
pH	: env. 9 (20 °C) Concentration: 500 g/l
Point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point de fusion	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'ébullition	: 200 °C
Point d'éclair	: 92 °C Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens
Taux d'évaporation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Vitesse de combustion	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Pression de vapeur	: 0,15 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité relative	: 1,04
Densité	: 0,95 - 1,05 g/cm ³ (25 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: complètement miscible (20 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

ACCELERATOR DY 070

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	29.05.2020	400001007704	05.12.2018
			Date de la première version publiée:
			05.12.2018

Date d'impression 18.09.2020

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température d'auto-inflammabilité : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température de décomposition : > 200 °C

Viscosité
Viscosité, dynamique : < 50 mPa.s (25 °C)

Propriétés explosives : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Propriétés comburantes : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): env. 1 144 mg/kg
- Produit Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation - : CL0 (Rat): 1,35 mg/l
Produit Durée d'exposition: 8 h
Atmosphère de test: vapeur

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ACCELERATOR DY 070

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.12.2018
1.1	29.05.2020	400001007704	Date de la première version publiée: 05.12.2018

Date d'impression 18.09.2020

Méthode: OCDE ligne directrice 403

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée - Produit : Estimation de la toxicité aiguë (Lapin, mâle et femelle): 400 mg/kg
Méthode: Avis d'expert

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Composants:

1-Mthylimidazole:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Composants:

1-Mthylimidazole:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Corrosif

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Composants:

1-Mthylimidazole:

Evaluation: Toxique par contact cutané.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

1-Mthylimidazole:

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test du micronoyau
Système d'essais: Fibroblastes de hamster chinois
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 487
Résultat: négatif

: Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ACCELERATOR DY 070

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	29.05.2020	400001007704	05.12.2018
			Date de la première version publiée:
			05.12.2018

Date d'impression 18.09.2020

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

: Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Donnée non disponible

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Cancérogénicité - Evaluation : Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Composants:

1-Mthylimidazole:

Effets sur la fertilité

: Espèce: Rat, mâle et femelle

Voie d'application: Oral(e)

Dose: 10, 30, 90 milligramme par kilogramme

Toxicité générale chez les parents: Dose sans effet toxique observé: 30 Poids corporel mg / kg

Toxicité générale sur la génération F1: Dose sans effet toxique observé: 90 Poids corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 422

Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

Composants:

1-Mthylimidazole:

Incidences sur le développement du fœtus

: Type de Test: Prénatal

Espèce: Rat, femelle

Voie d'application: Oral(e)

Dose: 10, 30, 90 milligramme par kilogramme

Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 90 Poids corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Toxicité pour la reproduction : Donnée non disponible
- Evaluation

ACCELERATOR DY 070

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.12.2018
1.1	29.05.2020	400001007704	Date de la première version publiée: 05.12.2018

Date d'impression 18.09.2020

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée**Composants:**

1-Mthylimidazole:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 90 mg/kg

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 28 d Nombre d'expositions: 7 d

Dose: 10, 30, 90 mg/kg bw/day

Méthode: OCDE ligne directrice 408

Composants:

1-Mthylimidazole:

Toxicité à dose répétée - : Toxique par contact cutané.

Evaluation

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Expérience de l'exposition humaine

Informations générales: Donnée non disponible

Inhalation: Donnée non disponible

Contact avec la peau: Donnée non disponible

Contact avec les yeux: Donnée non disponible

Ingestion: Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

ACCELERATOR DY 070

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.12.2018
1.1	29.05.2020	400001007704	Date de la première version publiée: 05.12.2018

Date d'impression 18.09.2020

Information supplémentaire

Ingestion: Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Composants:**

1-Mthylimidazole:

- | | |
|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : CL50 (Leuciscus idus(Ide)): > 100 - < 215 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: DIN 38412 |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 267,9 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2. |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : CE50r (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): 180,7 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
| Toxicité pour les microorganismes | : CE50 (boue activée): 1 050 mg/l
Durée d'exposition: 7 h
Méthode: DIN 38 412 Part 8 |

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:**

1-Mthylimidazole:

- | | |
|------------------|---|
| Biodégradabilité | : Inoculum: boue activée
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 0 - 10 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301F |
| | Inoculum: boue activée
Concentration: 9 000 mg/l
Résultat: Intrinsèquement biodégradable.
Biodégradation: 79 %
Durée d'exposition: 60 d
Méthode: ISO |

ACCELERATOR DY 070

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.12.2018
1.1	29.05.2020	400001007704	Date de la première version publiée: 05.12.2018

Date d'impression 18.09.2020

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Composants:**

1-Mthylimidazole:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,19 (25 °C)
pH: 9,25 - 9,85
Méthode: OCDE ligne directrice 107

12.4 Mobilité dans le sol**Composants:**

1-Mthylimidazole:

Répartition entre les : Koc: 27
compartiments
environnementaux Méthode: Méthode de calcul

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA****14.1 Numéro ONU** : UN 2922**14.2 Désignation officielle** : Corrosive liquid, toxic, n.o.s.

ACCELERATOR DY 070

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.12.2018
1.1	29.05.2020	400001007704	Date de la première version publiée: 05.12.2018

Date d'impression 18.09.2020

de transport de l'ONU

(1-METHYL IMIDAZOLE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 8

Risque subsidiaire : 6.1

14.4 Groupe d'emballage : II

Étiquettes : Corrosive, Toxic

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 855

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 851

IMDG**14.1 Numéro ONU** : UN 2922**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU** : CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S.

(1-METHYL IMIDAZOLE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 8

Risque subsidiaire : 6.1

14.4 Groupe d'emballage : II

Étiquettes : 8 (6.1)

EmS Code : F-A, S-B

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin : non

ADR**14.1 Numéro ONU** : UN 2922**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU** : LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A.

(1-METHYL IMIDAZOLE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 8

Risque subsidiaire : 6.1

14.4 Groupe d'emballage : II

Étiquettes : 8 (6.1)

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : non

RID**14.1 Numéro ONU** : UN 2922**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU** : LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A.

(1-METHYL IMIDAZOLE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 8

Risque subsidiaire : 6.1

14.4 Groupe d'emballage : II

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ACCELERATOR DY 070

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.12.2018
1.1	29.05.2020	400001007704	Date de la première version publiée: 05.12.2018

Date d'impression 18.09.2020

Étiquettes : 8 (6.1)

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : non

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable
(Annexe XIV)

REACH - Liste des substances soumises à autorisation - : Non applicable
Future sunset date

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

Maladies Professionnelles : Non applicable
(R-461-3, France)

Installations classées pour la : 1436
protection de l'environnement
(Code de l'environnement
R511-9)

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste
canadienne LIS

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

NZIoC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ACCELERATOR DY 070

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	29.05.2020	400001007704	05.12.2018
			Date de la première version publiée:
			05.12.2018

Date d'impression 18.09.2020

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaires

AICS (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ACCELERATOR DY 070

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.12.2018
1.1	29.05.2020	400001007704	Date de la première version publiée: 05.12.2018

Date d'impression 18.09.2020

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.